

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

LICENCE PROFESSIONNELLE – CHARGÉ D'AFFAIRES EN ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

GRETA des Yvelines (78)

Lycée Viollet le Duc - 78640 Villiers Saint Frédéric

OBJECTIFS

Former des professionnels capables de **piloter des projets énergétiques du bâtiment**, de la **contractualisation au suivi d'exécution**, tout en intégrant les **contraintes économiques, techniques et normatives**, et en **garantissant la satisfaction du client et la rentabilité de l'entreprise**.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Prendre en compte les contraintes économiques et attentes clients dans un projet énergétique.
- Appréhender et appliquer les normes et réglementations techniques et sécurité.
- Coordonner, planifier et suivre les intervenants d'un projet technique.
- Manager des équipes, animer des réunions et travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Élaborer des documents techniques et contractuels (ex. CCTP, appels d'offres).
- Contribuer au développement commercial de son activité.

CONTENU

Bloc 1 – Conduite de projet et management

- Planification et coordination des projets techniques.
- Management et organisation interne.
- Communication écrite et orale professionnelle.

Bloc 2 – Compétences techniques immobilières/bâtiment

- Thermique du bâtiment et efficacité énergétique.
- Transformation et conversion énergétique.
- Techniques de sécurité sanitaire des bâtiments (air, eau, hygiène).
- Conception de solutions techniques adaptées.

Bloc 3 – Projet tutoré

- Application des acquis à travers un projet concret encadré par des professionnels.

Bloc 4 – Enseignement général

- Management de l'entreprise et processus organisationnels.
- Communication professionnelle.

MISSIONS PROFESSIONNELLES EN ENTREPRISE

L'alternant en charge d'affaires pourra être amené à :

- Contractualiser et gérer des marchés de travaux/énergie.
- Proposer des solutions techniques conformes aux besoins du client.
- Superviser l'exécution d'un projet de la demande initiale à la livraison.
- Préparer et présenter des propositions commerciales équilibrées.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Jeune adulte en insertion
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Salarié en Contrat d'Apprentissage
- Promotion par Alternance (Pro-A)

DURÉE

De 567 h

DATES

Date de début : 29 septembre 2025

Date de fin : 30 septembre 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 5 (ex III)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 6 (Licence)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Licence Professionnelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu en cours de formation (CCF).

Soutenance orale de projet d'entreprise.

Épreuves ponctuelles.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Après la licence pro, les profils peuvent évoluer vers :

- Chargé(e) d'affaires énergétique.
- Attaché(e) d'affaires.
- Conducteur de travaux.
- Responsable de projets ou bureau d'études.
- Chargé d'études et de réalisation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation au sein d'un établissement proposant la filière complète de l'énergie du Bâtiment du CAP à la Licence Pro.

COÛT

Reste à charge de 0€

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie

CONTACT

Accueil

01 30 85 78 78

contact@greta-yvelines.fr

Assistante de formation

06 30 17 10 52

selma.ouldmou@ac-versailles.fr

Coordonnatrice Pédagogique

06 71 62 01 40

heloise.bourdois@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO

contact@greta-yvelines.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

